



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Master

par apprentissage

Génie de l'Environnement

—

Sites et Sols Pollués



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



	16 – 17 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 – 29 ans
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	
3 ^{ème} année	55 %	67 %	78 %	

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevrait lors de la dernière année du contrat précédent.

Master

Génie de l'Environnement – Site et Sols Pollués

Gestion des risques en milieu professionnel – Développement durable – Biologie et Chimie de l'environnement

Alternance en M2 : 20 sem. de cours / 32 sem. en entreprise



METIERS VISÉS

- Ingénieur environnement,
- Consultant Qualité / Sécurité / Environnement,
- Chargé de mission "développement durable",
- Responsable de l'évaluation de l'impact des polluants,
- Consultant sites et sols pollués.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Management de l'environnement et de la sécurité,
- Développement durable,
- Écotoxicologie,
- Caractérisation et traitement des déchets, eaux, sols et air,
- Culture d'entreprise (qualité, droit, fiscalité, logistique, marketing, ...).



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

UFR SCIENCES
FONDAMENTALES ET APPLIQUÉES

Contact pédagogique 03 72 74 89 71

Contact apprentissage 03 72 74 04 20

candidat.ge@univ-lorraine.fr

ADMISSION

- **Master 1** en environnement, écotoxicologie, écosystèmes spécialité Génie de l'environnement,
- **Master 1** : Génie de l'environnement, Génie biologique, Sciences de la matière, ...



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine
Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr

